

# RENTREE 2025

## INSCRIPTIONS ET REINSCRIPTIONS

### I) Dates de la campagne d'inscription administrative

- Ouverture des applications d'inscriptions définitives :  
→ **Le vendredi 4 juillet** pour tous les étudiants
- Clôture des inscriptions : **primo-entrants** : **27 août avant midi et 29 août pour les autres**

### II) Ouverture du bureau de la scolarité

Le service de la scolarité sera fermé pendant la période du 18 juillet au 18 août 2025

Vous pourrez nous joindre par mail :

|                         |                                                                                                  |
|-------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Licence 1               | <a href="mailto:scolarite-licence1@univ-fcomte.fr">scolarite-licence1@univ-fcomte.fr</a>         |
| Licence 2 et 3 APAS     | <a href="mailto:scolarite-licence-apas@univ-fcomte.fr">scolarite-licence-apas@univ-fcomte.fr</a> |
| Licence 2 et 3 EM       | <a href="mailto:scolarite-licence-em@univ-fcomte.fr">scolarite-licence-em@univ-fcomte.fr</a>     |
| Licence 2 et 3 ES       | <a href="mailto:scolarite-licence-es@univ-fcomte.fr">scolarite-licence-es@univ-fcomte.fr</a>     |
| Licence 2 et 3 MS       | <a href="mailto:scolarite-licence-ms@univ-fcomte.fr">scolarite-licence-ms@univ-fcomte.fr</a>     |
| Licence 2 et 3 ERGO     | <a href="mailto:scolarite-licence-ergo@univ-fcomte.fr">scolarite-licence-ergo@univ-fcomte.fr</a> |
| Licence Professionnelle | <a href="mailto:scolarite-licence-lp@univ-fcomte.fr">scolarite-licence-lp@univ-fcomte.fr</a>     |
| Master 1 et 2 MS        | <a href="mailto:scolarite-master-ms@univ-fcomte.fr">scolarite-master-ms@univ-fcomte.fr</a>       |
| Master 1 et 2 EOPS      | <a href="mailto:scolarite-master-eops@univ-fcomte.fr">scolarite-master-eops@univ-fcomte.fr</a>   |
| Master 1 et 2 APAS      | <a href="mailto:scolarite-master-apas@univ-fcomte.fr">scolarite-master-apas@univ-fcomte.fr</a>   |
| DEUST                   | <a href="mailto:scolarite-deust-agapsc@univ-fcomte.fr">scolarite-deust-agapsc@univ-fcomte.fr</a> |

### III) Avant de vous inscrire, vous devez vous acquitter de la Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC)

Une quittance vous sera délivrée, elle sera **obligatoire** dans le processus d'inscription -> <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- Vous êtes boursier sur critères sociaux (CROUS), réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire, demandeurs d'asile, vous serez exonéré de la CVEC à condition de vous connecter sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>.
  - Une attestation d'exonération vous sera délivrée après vérification de votre situation.
- Le numéro de quittance vous sera demandé lors de votre inscription administrative en ligne.
- Vous êtes étudiant en formation continue ou étudiant en échange international en France, vous n'êtes pas assujetti à la CVEC et vous n'avez pas à effectuer cette démarche.

## IV) Inscription et réinscription administrative à l'Université

Tous les étudiants doivent **obligatoirement** s'inscrire ou se réinscrire **en ligne** pour les diplômes de licence, DEUST, licence professionnelle et master en cliquant sur le lien suivant :

- Pour une réinscription à l'UFR STAPS : <https://scolarite2.univ-fcomte.fr/iareins-web/etapes/identification.jspx>
- Pour une inscription issue de ParcourSup 2025 : <https://scolarite.univ-fcomte.fr/iaprimo-web/ident1.jsf>
- Pour une inscription issue de Mon Master ou eCandidat 2025 : <https://scolarite.univ-fcomte.fr/iaprimo-web/ident1.jsf>

Cas particulier des Licences Accès Santé : pas de réinscription possible au même niveau, exemple interdiction de passer de L2 APAS en L2 ES LAS.

## V) Paiement des droits d'inscription

**Le paiement de vos droits s'effectuera exclusivement par carte bancaire via l'application d'inscription en ligne.**

Les étudiants boursiers sont exonérés des droits d'inscription. Le statut de boursier est contrôlé au moment de votre inscription. Si votre dossier social n'est pas à jour, il faudra vous acquitter de vos droits d'inscription et vous pourrez demander le remboursement après réception de votre notification définitive de bourse.

## VI) Transmission de vos pièces justificatives :

Les pièces justificatives doivent **obligatoirement** être numérisées et déposées dans les 5 jours ouvrés sur l'application [lien accessible dès le 4 juillet : https://scolarite.univ-fcomte.fr/pj-web/page/login.jsf](https://scolarite.univ-fcomte.fr/pj-web/page/login.jsf)

**Attention :** Les documents envoyés par voie postale ou déposés dans les locaux ne seront pas acceptés.

### Pour tous :

- Carte d'identité ou Carte de séjour en cours de validité et recto/verso
- Autorisation de fixation d'image <http://u-sports.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu617/inscription-administrative/s-inscrire-a-un-diplome-staps-18086.html> Valable 5 ans, vous pourrez indiquer comme date de fin 15/06/2030.
- Certificat médical datant de moins de trois mois (sauf master MS) : <http://u-sports.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu617/inscription-administrative/s-inscrire-a-un-diplome-staps-18086.html>
- Attestation de la Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC)

### En plus pour les nouveaux étudiants

- 1 photographie d'identité récente
- Attestation de recensement ou Certificat de participation à la Journée d'appel de préparation à la défense ou Certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté
- Photocopie du relevé de notes du Baccalauréat (L1)
- Relevé de notes de la dernière année fréquentée et attestation de diplôme pour les étudiants venant d'une autre UFR (L2 / L3 / LPro/Masters)

### En plus pour les étudiants en LAS

- Attestation sur l'honneur préalable à l'inscription en PASS et LAS <http://u-sports.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu617/inscription-administrative/s-inscrire-a-un-diplome-staps-18086.html>

## VII) Renseignements pédagogiques

En complément de l'inscription administrative, tous les étudiants de licence doivent saisir leurs renseignements pédagogiques en cliquant sur les liens suivants :

Licence 1<sup>ère</sup> année : <https://enquetes.univ-fcomte.fr/limesurvey/index.php?r=survey/index&sid=213329&lang=fr>

## VIII) Suivi et consultation de votre inscription :

Vous avez déposé vos documents en ligne, consultez l'avancement de votre dossier en cliquant sur ce lien :

Lien accessible en juillet : <https://scolarite.univ-fcomte.fr/pj-web/page/login.jsf>

Consultez régulièrement cette application ou votre messagerie électronique (mail étudiant ou mail personnel pour les primo-entrants) : les gestionnaires de scolarité vous contacteront par mail pour vous signaler les pièces manquantes.

UFR STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Inscription ou réinscription définitive à une formation STAPS

[Retour](#)

Sélectionnez votre profil

 Je me ré-inscris à l'Université de Franche-Comté  
// J'ai déjà un numéro étudiant

 Je m'inscris pour la première fois à l'Université de Franche-Comté

[Finir l'inscription](#) [Assistance](#)

Pièces justificatives et récapitulatif d'inscription

- imprimer votre récapitulatif d'inscription
- revoir la liste des pièces justificatives à fournir pour valider l'inscription
- déposer vos pièces justificatives en ligne après votre inscription 



U-Sports

<http://u-sports.univ-fcomte.fr>  
[Plan d'accès](#)

Infos scolarité

Démarches à effectuer concernant les inscriptions et réinscriptions

## IX) Carte d'étudiant, certificats de scolarité :

### Pour les réinscriptions :

Votre quittance et vos certificats de scolarité vous seront envoyés par mail uniquement si votre dossier est complet. Les stickers 2025-2026 vous seront remis à la rentrée.

### Pour les nouvelles inscriptions :

Votre quittance, et votre certificat de scolarité seront envoyés par mail. Votre carte étudiante sera transmise après la réunion de rentrée. Pour régler vos repas CROUS, vous pourrez toutefois télécharger l'application mobile (si vous avez activé votre compte).

La carte d'étudiant est demandée pour l'accès aux salles d'examen, pour la restauration (CROUS) et pour l'accès à la Bibliothèque Universitaire.

En cas de perte, la carte vous sera facturée 10 euros.

## X) Réunions de rentrée

Le calendrier de rentrée sera consultable sur le site de l'UFR.

Lien : <http://u-sports.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu617/inscription-administrative/s-inscrire-a-un-diplome-staps-18086.html>